



Les acteurs du projet



- Les intercommunales de gestion de déchets encadrées par la Copidec
- l'asbl Good Planet.



















Personnes de contact

ANNEXE 1.1 COORDONNÉES DES PERSONNES DE CONTACT

Responsable des projets éducatifs chez **Be WaPP**:

Mélanie Dussart – melanie.dussart@bewapp.be – +32 81 30 00 13



Responsable des projets éducatifs chez **Fost Plus**: Inneke Hanssens – inneke.hanssens@fostplus.be – +32 2 775 03 50

Intercommunales	Référents projet	Animateurs de terrain
IDELUX Environnement	Catherine Jacoby catherine.jacoby@idelux.be 084 45 00 30 - 0499 94 71 36	Françoise Annet francoise.Annet@idelux.be 084 45 00 32 - 0477 32 35 57
BEP Environnement	Carine Bomal cbm@bep.be 081718212	Isabelle Palin <u>ipa@bep.be</u> 081 71 82 03 – 0476 94 10 51
Hygea	Belinda Demattia belinda.demattia@hygea.be 065 22 07 73 – 0498 04 83 61	Edwin Schwagten edwin.schwagten@hygea.be 065 22 07 72 - 0490 44 61 91 Nicolas Duez nicolas.duez@hygea.be 065 22 07 74 - 0490 44 61 90 Manon Biot (GoodPlanet) m.biot@goodplanet.be 0477 89 55 84

Personnes de contact

inBW	Laetitia Canu lcanu@inbw.be 067 89 45 88	Sophie De Staercke (GoodPlanet) s.destaercke@goodplanet.be 0473 13 05 30 Madelon Libeer (GoodPlanet) m.libeer@goodplanet.be
Intradel	Marianne Otten Marianne.Otten@intradel.be 0477/63 06 58	Manon Biot (GoodPlanet) m.biot@goodplanet.be 0477 89 55 84 Madelon Libeer (GoodPlanet) m.libeer@goodplanet.be Sophie De Staercke (GoodPlanet) s.destaercke@goodplanet.be
Ipalle	Marie-Hélène Huguet marie-helene.huguet@ipalle.be 069 84 59 88	Ipalle Wallonie Picarde Perrine Carton perrine.carton@ipalle.be 069 84 59 88 Ipalle Secteur Sud Hainaut Yza Dehon uza.dehon@ipalle.be 071 59 96 12
Tibi	Pierrine Meessens pierrine.meessens@tibi.be 071 60 11 96 – 0495 76 76 41	Alicia Piras alicia.piras@tibi.be 071/60 04 99

Une école plus propre, c'est quoi ?

C'est une école

- ✓ Qui réduit ses déchets à la source
- ✓ Qui les trie pour qu'ils soient recyclés
- ✓ Qui met tout en œuvre pour éviter qu'ils ne se retrouvent sur le sol dans l'école et en dehors



Un projet innovant doté d'une méthodologie durable et d'outils pédagogiques adaptés.

Au terme des 2 ans d'accompagnement, une labellisation 'Ecole Plus Propre' est proposée.

Ecole sélectionnée?

Vous bénéficiez de:

- Une session d'information/formation pour mener à bien le projet
- Une bourse d'environ 1 000€ permettant de financer des infrastructures de propreté/tri/prévention (à utiliser sur 2024)
- Des outils pédagogiques et animations/spectacles gratuits
- Un accompagnement de terrain et un suivi personnalisé durant 2 ans (dégressif).

 Par école
 1ère année
 2ème

Par école	1 ^{ère} année	2 ^{éme}
		année
Nombre de demi-	5	3
journées		
d'accompagnement		

- → ½ jours = 4h Celui-ci peut être scindé en tranches de 2h ou 1h
- → Cet accompagnement se décline en périodes sur le terrain et en périodes de suivi administratif (soutien téléphonique, par mail et via visio-conférence).

NB : la répartition entre les périodes sur le terrain et le temps de suivi administratif peut varier d'une école à l'autre en fonction de la réalité et des besoins spécifique de l'école (à l'appréciation de l'accompagnateur de terrain).

Un label pourquoi?

- ✓ Eduquer les enfants pour qu'ils acquièrent **les bons gestes** en matière de tri et de respect de la propreté publique.
- ✓ « Faire vivre » le tri et la propreté publique dans le milieu éducatif.
- ✓ **Diffuser** aux différents acteurs de la communauté scolaire (enseignants, élèves, parents,...) les bonnes pratiques en termes de tri et propreté.
- ✓ Améliorer la propreté et le tri dans et aux abords des écoles via des changements de comportements durables.
- ✓ Placer la propreté, le tri et la prévention des déchets **au cœur** des programmes éducatifs.

Répartition des écoles

	52écoles en année 1 (5 demi-jours par écoles)		58 écoles année 3 (2 demi-jours par écoles)		
Intercommunales	Prise en charge par les Ics	Prise en charge par GoodPlanet	Prise en charge par les Ics	Prise en charge par GoodPlanet	
Idelux	6		5		
Tibi	7		6		
inBW		5		5	
Ipalle	7		5		
Hygea	2	5	2	4	
ВЕР	8		7		
Intradel		12		13	
Ecoles Spadel				10	
TOTAL	30	22	25	33	

Ça fonctionne comment?

Les grands principes (en 1ère année du projet)

- 1. L'école constitue une « team », responsable du projet, représentative de la communauté scolaire (d'enseignants, de la direction, d'élèves, d'un membre du personnel d'entretien, d'un représentant des parents etc...)
- 2. La team évalue la propreté et les infrastructures de tri de l'école (les classes, les espaces partagés, les abords extérieurs à l'école) et reçoit un audit externe afin d'estimer la situation de départ.
- 3. Sur base de cet audit, elle crée un plan d'actions (avec au moins une action en prévention, une action en tri et une action en propreté)
- **4.** La team **met en œuvre** son plan d'actions et communique sur celui-ci (au moins 1 action)
- **5.** En **fin d'année scolaire**, l'école évalue ses actions et réfléchit sur la stratégie à mettre en place l'année suivante

La Team, leader du projet

La TEAM idéale est...

- **représentative**: elle comprend des représentants des différents publics de l'établissement : élèves des différentes années, enseignants, éducateurs, personnel administratif, personnel d'entretien, personnel technique, personnel de cuisine, parents...
 - Ces représentants sont présents en juste proportion par rapport à la composition de la population de l'école : par exemple, 1 élève/année, 2 enseignants, 1 éducateur, 1 membre des personnels administratif, d'entretien, technique, et de cuisine, 2 parents.
- **stable**: le défi de la propreté publique et du tri est un objectif à long terme, qui s'étale sur plusieurs années et qui nécessite une cohérence des actions entreprises. Il est essentiel qu'une partie de la cellule soit stable sur plusieurs années pour assurer la continuité des démarches.
- **dynamique**: la composition de la cellule doit être représentative d'un établissement dont la population se renouvelle chaque année (arrivées et départs d'élèves, de professeurs, d'autres membres du personnel...). Chaque année, la composition de la TEAM doit donc être revue.
- **accompagnée**: tout au long de sa mission, la « TEAM » est encouragée en externe par les équipes de Be WaPP et les opérateurs de terrain (personnes ressources, activités pédagogiques, matériel d'animation, calendrier d'événements, formations, séminaires, moments de rencontre / réseautage...)
- **ouverte**: consciente des liens entre l'établissement et son environnement, la « TEAM » élargit sa perspective au quartier de l'école (contacts éventuels avec les voisins), à la commune (contacts éventuels avec l'échevin de la propreté publique), à la province, à la région (contacts avec d'autres établissements inscrits dans la même démarche, avec l'intercommunale de gestion des déchets)
- **collaboratrice**: consciente que l'action menée en interne est un maillon essentiel dans un mouvement plus large pour une Wallonie Plus Propre, la « TEAM » s'engage à partager ses expériences et bonnes pratiques dans un but de diffusion et d'essaimage.

La Team, leader du projet

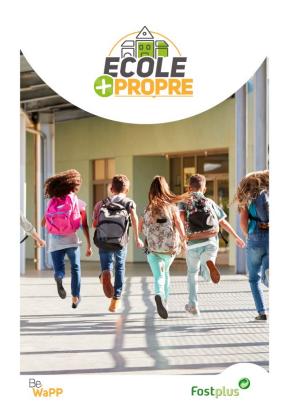
Par ailleurs, la TEAM idéale est...

- Volontaire: la participation à la « TEAM » est délibérée.
- engagée: chaque membre de la « TEAM » participe activement à au moins 75 % des réunions de celle-ci.
- **reconnue**: la « TEAM » est acceptée par tous les acteurs de l'établissement, dans son existence, sa composition et sa mission. Le rôle de la Direction dans cette reconnaissance est essentiel.
- organisée: la «TEAM» se structure : définition du rôle et des responsabilités de chacun, décision quant au mode de prise de décision qui idéalement est le plus collaboratif et démocratique possible, planification des réunions, consignation des décisions, définition d'objectifs, évaluation des réalisations...
- **soutenue**: tout au long de sa mission, la « TEAM » est aidée en interne, par la direction de l'établissement (mise à disposition d'un local / espace propre, de valves d'affichage, de matériel divers, soutien à l'accès à l'information, disponibilité, écoute, conseil...)



Le dossier d'accompagnement

Chaque école reçoit un dossier d'accompagnement avec de nombreux documents à utiliser sur le terrain



Partie 1 : on y croit!

- ✓ Contexte et conditions
- ✓ Méthodologie et outils
- ✓ Planning

Partie 2 : engagement nous voilà!

- ✓ La team et la direction
- ✓ La plate-forme et son utilisation (p.15)
- ✓ Les autres outils pour sensibiliser

Partie 3 : Go go go

- ✓ Audit externe/audit interne (p.22) :
- ✓ Plan d'actions (classes, lieux partagés, abords de l'école). De préférence 1 à 2 lieu(x)/an (p.25)
- ✓ Evaluation en fin d'année scolaire

La plate forme

✓ Une plate-forme en ligne qui permet de suivre l'état d'avancement de son projet, d'ajouter ou compléter différents documents pour chaque étape, d'avoir sous la main tous les outils disponibles et d'échanger avec les établissements participants.

A l'issue de l'appel à candidatures, rendez-vous sur la <u>page 'connexion'</u> pour accéder à votre espace personnel. Sur cette page, il s'agit de :

- vous créer un compte avec une adresse mail et un mot de passe (pour les écoles autonomes = non-sélectionnées lors de l'appel à projet)
- vous connecter avec vos identifiants après avoir configuré votre mot de passe (pour les écoles accompagnées)



Une fois dans votre <u>espace personnel</u>, vous trouverez dans la marge de gauche : votre nom, le nom de votre école ainsi que vos personnes de contact. En haut de l'écran, se trouvent 5 onglets :

Bonjour Mélanie Dussart	Établissement (implantation)					
Bienvenue sur votre profil, vous trouverez sur cette plate-forme de nombreux outils pour vous aider à progresser pas à pas dans la démarche ! N'oubliez pas de sauvegarder	Ecole communa	ale du Calvaire	Rue du Calvaire	19	7300	Boussu
	00 000 11 22 11 test@test.be					
otre avancement au fur et à mesure !	Nombre d'élève	5 *	▼ Primaire		Réseau d'ense	eignement *
otre personne de contact : nelanie.dussart@bewapp.be foris.dumoulin@fostplus.be						
	Direction *					
Ecole communale du	Test	Test	00	ee@ee.	99	

Communication

Communiquer sur les actions mises en place (via mur de partage ou groupe FB)

https://monecolepluspropre.be/blog/

https://www.facebook.com/groups/686819658901697

Partager les bonnes pratiques et échanger entre les écoles !

Sensibilisation 'hors team'

Toute école aura accès aux packages éducatifs Fost Plus – Be WaPP









Animations GoodPlanet (PPP et EW) et Spectacle Homo Détritus : possibilité d'en recevoir :







→ Inscriptions aux animations via la plate-forme dans l'onglet "Boîte à outils> animations (formulaire à compléter en ligne).

Sensibilisation 'hors team'

➤ Site Internet de Fost Plus : https://www.fostplus.be/fr/trier/trier-a-l-ecole

- Participation au Grand Nettoyage : du 21 au 24 mars 2024
 <u>ou</u> organiser une opération de nettoyage à un autre moment de l'année : https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/
- Les écoles peuvent aussi solliciter <u>l'offre éducative de son intercommunale</u> de gestion des déchets!

Bourse

- ➤ Validation par les accompagnateurs de terrain sur base de la liste des dépenses éligibles (actualisée!). En cas de doute, contactez Fost Plus/Be WaPP
- ➤ Envoyer les preuves (ticket, facture, extrait bancaire) par mail avec le document 'demande de bourse' (annexe 3.9)
 - → Document récapitulatif à compléter au plus tard début décembre 2024 (max. 15 décembre)
 - → Ce qui n'est pas dépensé sera perdu en fin d'année civile
- Liste de fournisseurs disponible auprès de votre accompagnateur de terrain
- > Liste des dépenses éligibles : annexe 1.3 page 31
- > Hors bourse:
 - pinces, matériel du GN, cendriers de poche (matériel disponible visible via la boutique en ligne de Be WaPP)
 - poubelles PMC et corbeilles à papier et 'gros' conteneurs financés par Fost Plus (commandes via l'intercommunale et // conditions classiques pour quantité)

Agenda

Sept.

Oct. - Nov.

Décembre

Septembre.

L'établissement s'inscrit officiellement auprès de Be WaPP/Fost Plus via le site internet « monecolepluspropre.be ».

Début octobre.

Les établissements sont sélectionnés et avertis. Ce choix est réalisé de manière à ce que chaque région, chaque réseau et chaque niveau d'enseignement soit représenté de manière équitable (en fonction des dossiers introduits). Le taux de motivation des équipes sert à départager les établissements retenus.

3. Mi-octobre.

Un membre de chaque TEAM assiste à la formation donnée par Be WaPP/Fost Plus.

4. Entre octobre et décembre.

- La TEAM bénéficie d'un premier demi-jour d'accompagnement et entame son audit;
- Dans la lignée des constats révélés par l'audit, la TEAM propose 3 actions pour améliorer la situation d'un ou deux lieux 'problématiques'.

Agenda

Janvier

Février Mars - Avril

Mai-juin

5. Entre janvier et février.

La TEAM reçoit une deuxième visite de l'accompagnateur de terrain afin de discuter et de valider les actions proposées.

Fin janvier-début février, la TEAM valide son plan d'actions sur la plate-forme monecolepluspropre.be. Ensuite, après validation ou ajustement des actions, la TEAM commence la mise en place d'au moins 1 action avant la fin de l'année scolaire.

Dès ce moment, l'établissement peut faire appel à la bourse mise à sa disposition après avoir reçu la validation des dépenses. La TEAM bénéficie également de conseils afin de mettre en œuvre son plan d'actions et de réfléchir au plan de communication.

6. De février à avril.

La TEAM concrétise son plan d'actions et partage son expérience.

7. En mai.

L'établissement bénéficie d'un dernier ½ jour d'accompagnement en vue d'évaluer ses actions et de réfléchir à la stratégie de mise en place pour l'année scolaire suivante.

8. Fin mai-début juin.

Au moins 1 membre de chaque TEAM participe à la demi-journée d'échanges.

Questions-réponses